



Lombeek-Notre-Dame

Lombeek-Notre-Dame s'isole dans une oasis de verdure, au milieu des plateaux qui entourent Lennick-Saint-Quentin.

Tous les artistes, les archéologues et les touristes sont allés admirer l'église de ce village, célèbre par son magnifique retable, qui est une des productions les plus remarquables de la sculpture sur bois.

Ce sanctuaire, d'une architecture sortant de la banalité, avait été longtemps laissé dans l'abandon, mais sa conservation est maintenant assurée, grâce aux travaux de restauration entrepris en 1902-1903 et qui se sont terminés vers 1907 par la réfection du chœur.

Cette église ogivale est dédiée à sainte Marie et saint Hubert. Elle a été modernisée en 1775, suivant les errements de l'époque, par le curé Jean Byl. C'est depuis lors qu'un plafond de parade en stuc dissimule la voûte gothique en bardeaux. Sous le rapport du mobilier, ce prêtre fut mieux inspiré : il compléta l'ornementation de l'édifice, en le parant des boiseries qui règnent sur le pourtour des bas-côtés et du chœur.

Lombeek était un lieu de pèlerinage très fréquenté au XIII^e siècle. C'est ce qui explique la richesse d'architecture de cet édifice, ainsi que ses vastes proportions. Le chœur surtout est remarquable, avec sa belle ornementation, « où le style ogival primaire déploie toute son élégance ». (Wauters.)

Le retable ornait autrefois l'autel secondaire de gauche. On a eu l'excellente idée de l'installer sur le maître-autel. Les volets, au lieu de se trouver au bas de la partie fixe, ont été remis à leur place normale, latéralement.

Au cours de promenades récentes à travers les campagnes brabançonnaises, en compagnie de notre ami, M. G. Des Marez, nous avons eu l'occasion de revoir Lombeek à loisir. Nous consignons ci-après les notes que nous avons réunies, en mettant à contribution l'érudition bien connue de notre savant compagnon de route.

L'église de Lombeek-Notre-Dame, abstraction faite de quelques réminiscences romanes, appartient dans son ensemble au style gothique primaire. Le chœur est la partie la plus ancienne et peut dater de 1275 environ. La nef est un peu postérieure, de 1300 environ, voire du début du XIV^e siècle.

Le chœur est intéressant par ses fenêtres à arc brisé aigu, orné de colonnettes à chapiteau décoré de feuilles stylisées se rapprochant du style roman. Le plan est rectangulaire et non pas à pans coupés, comme il le sera dans le style gothique; de plus, on remarque des piliers adossés aux trumeaux des fenêtres, autre réminiscence du style roman. La toiture repose sur des modillons représentant des figures humaines, les unes riantes, les autres grimaçantes. Sur le rampant du pignon triangulaire, il y a, non pas des crochets comme dans le style ogival, mais des masques.

La nef a de jolies arcatures au transept, de même qu'une porte curieuse vers le sud, appartenant par son architecture à la période de transition romano-ogivale. Cette porte, qui

avait été bouchée, a été mise à découvert au cours de la restauration.

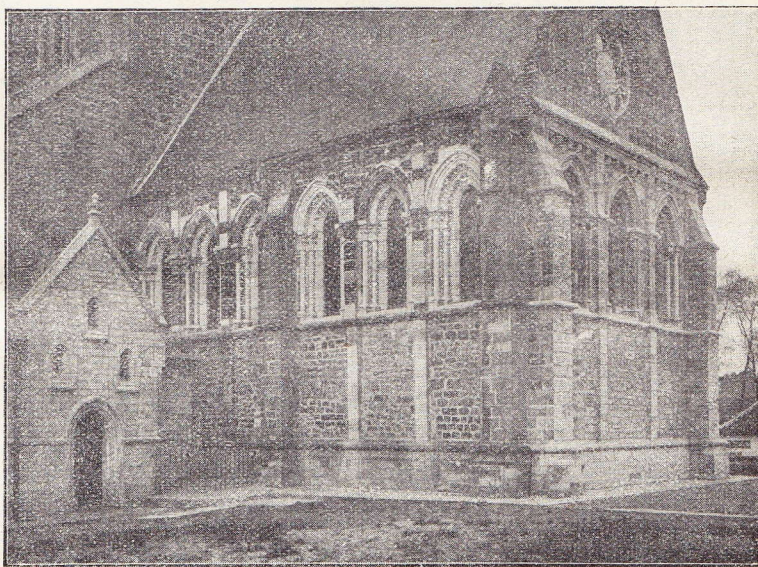
Le plan de l'église n'est pas encore en croix latine, mais basilical, autre rappel du plan roman. L'intérieur est divisé en trois nefs.

La travée, à droite, près du chœur, a été dérochée. On voit que les supports sont faits d'un faisceau de colonnettes ogivales primaires.

Les voûtes des collatéraux ont des nervures prismatiques. Les clés de voûte sont plus anciennes et doivent être des clés de remploi du XIII^e-XIV^e siècle.

Le portail nord — aujourd'hui baptistère — est très curieux par son architecture. A l'intérieur, des niches abritent des statues et des groupes sculptés : une Vierge, qui semble dater du XIV^e siècle; un saint Antoine et un saint Nicolas, du XV^e siècle, etc.

Les fonts baptismaux sont du XVI^e siècle; leurs moulures ont encore le profil gothique. Sur le pied, on voit des marques de tailleurs de pierre.



Lombeek-Notre-Dame.
Chœur de l'église après restauration (1908).

Le *Saint-Hubert* de la chaire de vérité semble avoir été exécuté d'après le groupe en bois, placé sous verre sur l'autel latéral droit.

Sur le jubé trône un ange ailé — et non une sainte Cécile, comme on l'a écrit.

Avant de parler du retable de Lombeek, voici quelques indications concernant les retables en général :

L'usage des retables fut introduit vers la fin du XI^e siècle. Au début, on n'en plaça que sur les autels de reliques et sur les autels secondaires adossés à l'ambon ou placés dans le transept et dans la chapelle bordant le chœur.

Dans les églises cathédrales, collégiales et monastiques

de premier ordre, le maître-autel resta généralement dépourvu de retable, pour le moins pendant tout le XIII^e siècle.

Il en reçut au XIV^e siècle, après que le siège de l'évêque ou de l'abbé et les stalles — qui précédemment s'étaient trouvés derrière le maître-autel, le long du mur de l'hémicycle absidal — eussent été transportés en avant du sanctuaire, sur les deux côtés du chœur, c'est-à-dire à l'endroit où nous les voyons encore aujourd'hui. Jusque-là le maître-autel avait été fort bas; d'après les principes liturgiques primitifs, il ne faut même rien mettre sur l'autel, si ce n'est le ciboire.

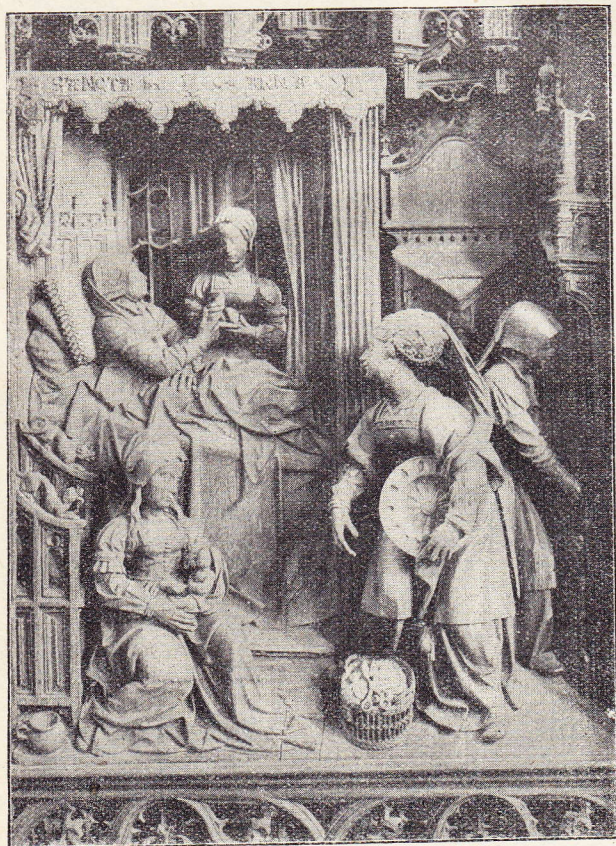
Pendant la période ogivale, on s'est servi de matériaux divers pour la construction des retables :

1^o Les plus anciens étaient de métal, avec émaux et pierres précieuses, comme ceux de l'époque romane.

2^o Au XIII^e siècle et même déjà à la fin de la période romane, on substitue la pierre (parfois déjà le bois) au métal.

3^o Dès la dernière moitié du XIII^e siècle, c'est la pierre qui prévaut.

4^o Vers le milieu du XIV^e siècle, les retables en bois sculpté apparaissent et remplacent complètement les retables en pierre, au cours du siècle suivant.



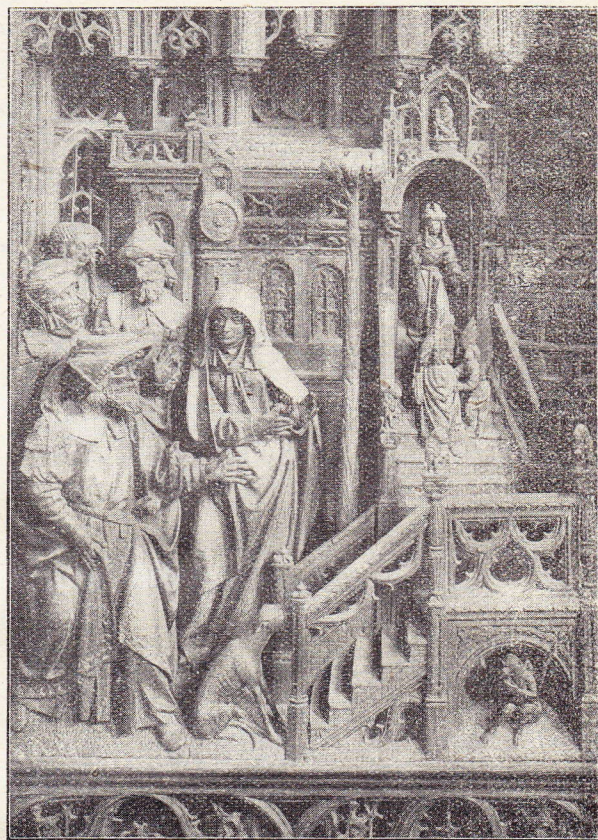
Le retable de Lombeek
(La Naissance de la Vierge.)

5^o A cause du maniement difficile de volets très lourds, on y substitue des volets peints; au XV^e siècle, le triptyque tout entier est peint parfois, tel le retable de l'*Agneau mystique*, et au début du XVI^e siècle, on demande indifféremment le retable aux sculpteurs en bois ou aux peintres.

6^o Enfin, vers le milieu du XVI^e siècle, le retable peint l'emporte définitivement sur le retable sculpté.

Au XVII^e siècle, on le trouve encore (*la Pêche miraculeuse* par Rubens, à Malines), mais déjà l'autel somptueux avec portique et colonnes rend l'adaptation du retable impossible.

Au début, les retables étaient peu élevés et de faible profondeur. Ils étaient rectangulaires; la partie centrale était parfois plus élevée.



Le retable de Lombeek.
(La Présentation au Temple.)

La forme se complique dans la suite. Non seulement on donne au retable trois compartiments (triptyque), mais on arrive au polyptyque. Au fur et à mesure que le luxe du mobilier se répand davantage à l'intérieur des églises, le retable, lui aussi, devient plus beau et plus riche.

Les sujets sont empruntés à l'histoire de l'ancien et du nouveau testament ou à la légende des saints.

Les principaux centres de production dans notre pays étaient Bruxelles et Anvers (on y était organisé pour l'exportation), mais on faisait aussi des retables à Malines, à Gand, à Bruges et à Liège.

La polychromie était recherchée. On n'aimait pas les œuvres monochromes, qui captivent moins l'attention de la foule, en dépit de l'habileté du maître sculpteur. L'imagier travaillait de concert avec le peintre ou l'enlumineur.

Le retable non polychromé — comme celui de Lombeek — exige un art plus consommé dans l'exécution.

Le retable de Lombeek se compose de neuf compartiments. Trois compartiments constituent la partie dormante ou immobile, avec quatre petits compartiments accessoires. Six compartiments sont mobiles : En bas, de part et d'autre,

deux volets, qui doivent recouvrir la partie centrale; en haut, deux volets pour couvrir la partie supérieure.

On retrouve ici la forme traditionnelle du retable : rectangulaire, avec partie centrale surélevée.

Le retable comprend :

1° La partie architecturale, qui est l'œuvre de l'écrinier, de *screemaekers* ou *scrinemakers*.

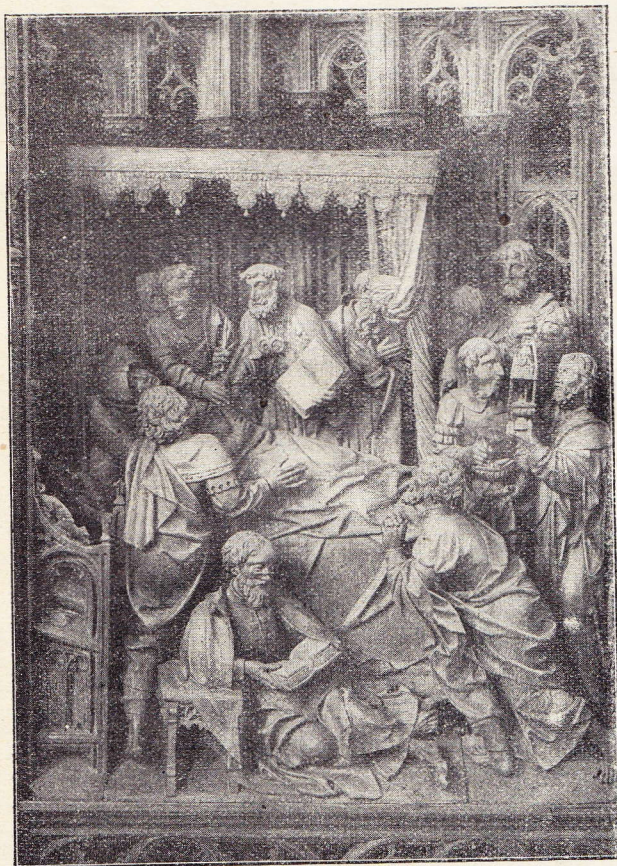
Elle est d'une très grande richesse. Les scènes sont surmontées de dais à plusieurs faces ou tabernacles abrités dans une niche richement ornée; l'intrados est une vraie dentelle. Les trumeaux sont avec colonnettes, statues et pinacles-dais. Ça et là apparaît une décoration Renaissance.

En dessous, une frise ajourée formée de flammes ou de motifs symétriques, qui resteront jusqu'à l'avènement de la Renaissance; alors, les rinceaux prédomineront.

2° La partie sculpturale, due à l'imagier.

Les scènes sont empruntées à la vie de la Vierge : Sa naissance, sa présentation au temple, son mariage, sa mort, l'adoration des bergers, l'adoration des mages; volets supérieurs : l'Annonciation et la Visitation (ce dernier groupe est d'un restaurateur).

Passons à l'analyse des scènes.

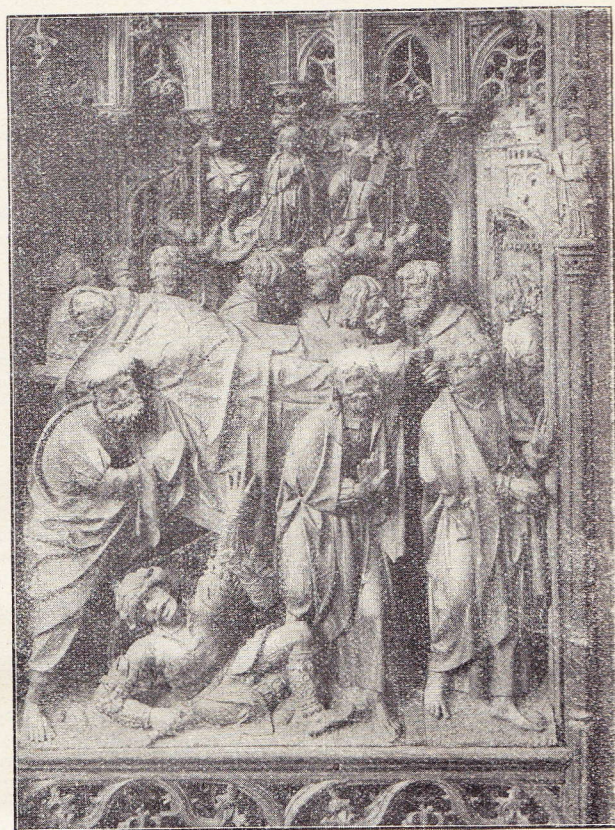


Le retable de Lombeek.
(La Mort de la Vierge.)

Au point de vue du style, certaines statuette sont encore nettement d'inspiration gothique et comme telles appartiennent encore au XV^e siècle. D'autres, par le costume (souliers, manteaux, chaperons), sont de l'époque de Maximilien d'Autriche ou de Philippe le Beau, même un peu plus tard peut-être (vers 1515).

Au point de vue de l'expression, les scènes présentent certaines caractéristiques :

1° On y retrouve les scènes conventionnelles. Notamment les personnages principaux sont présentés dans des attitudes connues (Adoration des Mages, Mariage de la Vierge, etc.).



Le retable de Lombeek.
(Les Obsèques de la Vierge.)

2° Les scènes sont pour la plupart d'un grand réalisme, surtout les personnages accessoires. Voir par exemple l'Adoration des Bergers, ainsi que les personnages à droite, dans l'Adoration des Mages. C'est là qu'apparaît surtout la personnalité de l'artiste.

Toutes ces scènes sont vivantes et reflètent les sentiments qui animent les personnages. Les intérieurs sont curieux. À signaler, par exemple, la chambre de sainte Anne où vient de naître la Vierge, la chambre où la Vierge succombe (crédences, cheminées, et dans ce milieu, les personnages sont en action).

L'auteur de ce chef-d'œuvre est resté inconnu, on le sait. Est-ce Passier Borremans, comme on l'a écrit? C'est assurément un artiste de son école (1).

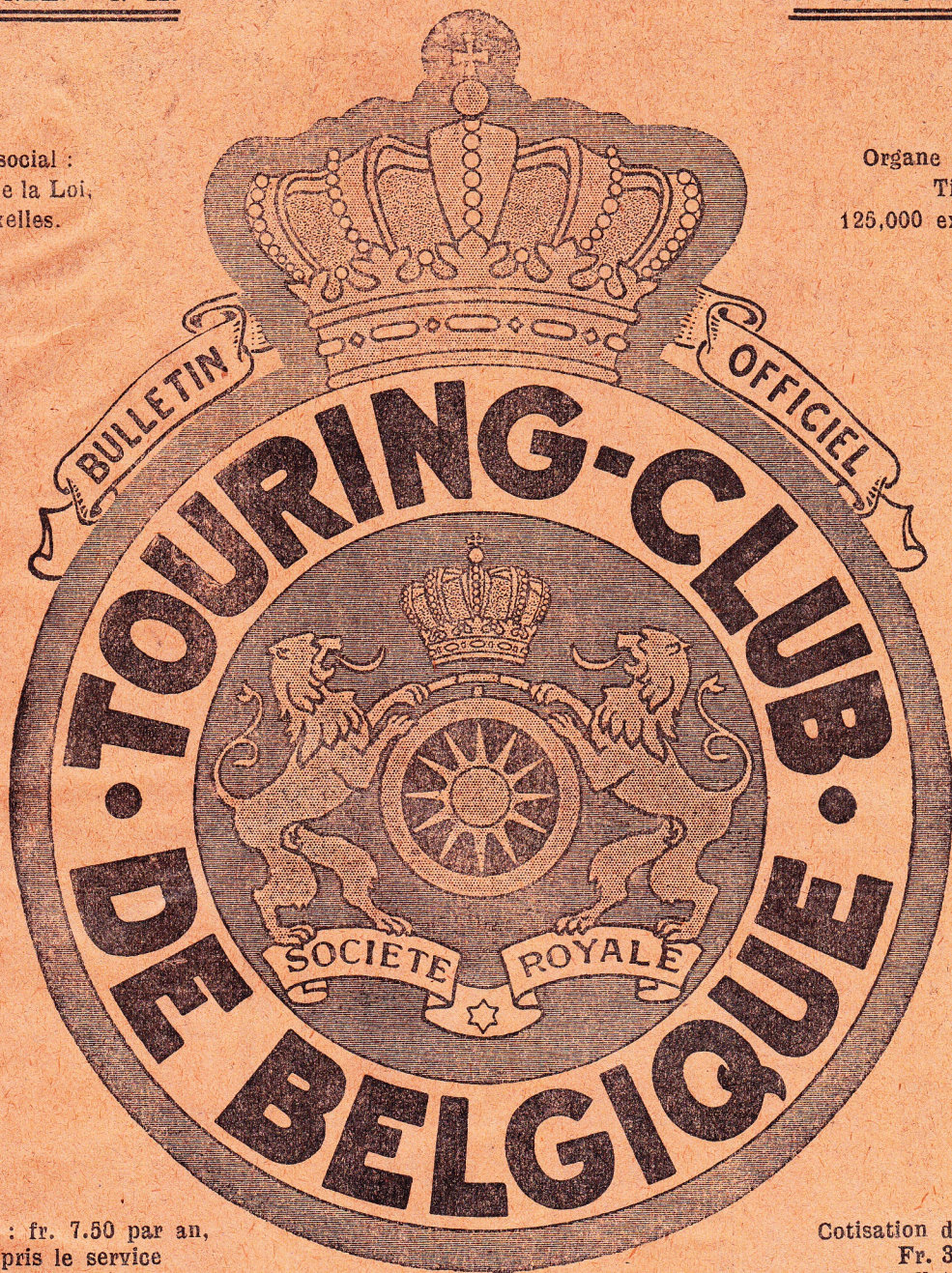
C'est une œuvre d'atelier, composée comme on composait les tableaux. Les emprunts sont faits à des œuvres diverses et ces emprunts sont agencés suivant les nécessités de la scène à figurer. De là les ressemblances qu'on constate entre les divers retables, entre celui de Lombeek et celui de Saluces, au Musée communal de Bruxelles, par exemple.

ARTHUR COSYN.

(1) Cet artiste est l'auteur de plusieurs œuvres contemporaines : le retable des saints Crépin et Créprien, à Hérenthals; un retable dédié à saint Paul, pour le couvent de Saint-Pierre, à Bruxelles, etc. (Henry Rousseau.)

Siège social :
44, rue de la Loi,
Bruxelles.

Organe bi-mensuel
Tirage :
125.000 exemplaires.



Cotisation : fr. 7.50 par an,
y compris le service
du Bulletin officiel.

Cotisation de famille :
Fr. 3.50
sans Bulletin officiel.

SOMMAIRE

Les petites villes de la Flandre orientale (L. Dumont-Wilden)	505	Le calendrier de 1922 (Georges Leroy)	520
Nos conférences géographiques au Queen's Hall avec projections cinématographiques (J. D'Union)	507	Lombeek-Notre-Dame (Arthur Cosyn)	521
Bretagne et Normandie (Fernand Thibaux)	508	Automobilisme (H. C.)	524
Services des routes (J. M. D.)	511	Alliance internationale de Tourisme. — Conférence des 4 et 5 octobre 1921, à Paris (G. Séaut)	525
Chroniques documentaires. — United States and Co (Victor Soyer)	513	Les billets combinables internationaux (A. Jacob)	525
A Anvers. — Conférences géographiques avec projections cinématographiques (J. D'Union)	519	Conférences à Bruxelles et à Mons (H. V. M.)	526
		Variétés	526

Adresser la
CORRESPONDANCE

REDACTION : M. Georges Leroy, Rédacteur en chef du Bulletin, 44, rue de la Loi. Tél. Linthout 3434.
ANNONCES : M. Francis Lauters, 98, rue du Méridien, Bruxelles.
ADMINISTRATION (tout ce qui ne concerne pas le Bulletin) : T. C. B., 44, rue de la Loi, Bruxelles.

Visitez la GROTTE DE HAN, la plus grande merveille naturelle de l'Europe.

Station : Rochefort. Six francs de réduction (12 francs au lieu de 18 francs) pour les membres du Touring Club, sur présentation de la carte de sociétaire, revêtue de la photographie, tant à la Grotte de Han qu'à celle de Rochefort.